

Stage

Fabrique des orientations d'aménagement et de programmation (OAP) du PLUi d'Estuaire et Sillon

L'agence d'urbanisme de la région de Saint-Nazaire est un organisme d'études, de conseil et d'ingénierie de projet composé d'une équipe pluridisciplinaire d'une trentaine de collaborateurs.

Dans le cadre de la réalisation du PLUi de la Communauté de Communes d'Estuaire et Sillon, l'équipe projet met en œuvre une fabrique partenariale des Orientation d'Aménagement et de Programmation (avec les services de l'Etat, les services instructeurs, le BE environnemental, les techniciens de l'interco...).

L'équipe projet souhaite ouvrir la fabrique à un.e stagiaire qui pourrait bénéficier de ce travail entre urbanisme réglementaire et urbanisme pré-opérationnel pour développer sa connaissance des enjeux et du jeu d'acteurs de l'aménagement du territoire (élus, techniciens, aménageurs...); développer sa capacité d'analyse spatiale des formes urbaines, architecturales et paysagères; et contribuer à la rédaction et à l'illustration d'un document réglementaire structurant du développement d'Estuaire et Sillon.

Contexte et missions :

L'addrn recrute un.e stagiaire qui aura pour mission auprès de l'équipe projet (paysagiste-urbaniste et architecte-urbaniste, urbaniste réglementaire, environnementaliste) :

- De réaliser un benchmark à partir des ressources déjà constituées à l'agence et en fonction des OAP thématiques requises par la collectivité,
- D'accompagner l'équipe lors des réunions techniques avec les élus et techniciens pour recueillir la stratégie foncière et d'aménagement des secteurs de renouvellement urbain et d'urbanisation nouvelle (zone AU notamment),
- De réaliser des relevés et des analyses terrain des structures urbaines et paysagères existantes,
- De formaliser les OAP par la rédaction de l'analyse des éléments de contexte et de projet ainsi que par de l'illustration photo et schéma,
- De développer des schémas/dessins pédagogiques en lien avec la fabrique du règlement écrit pour assurer la complémentarité entre les volets réglementaires du PLUi.

Ce stage peut faire l'objet d'un travail de mémoire et l'équipe projet pourra compléter la mission de temps d'échange avec des collaborateurs de l'agence ou des partenaires de l'aménagement du territoire pour étayer la problématique souhaitée par le.a stagiaire.

Profil requis :

- Un.e étudiant.e en architecture/ ou en paysage (L3 ou M1 voir M2)
- Permis B indispensable pour les relevés terrain (voiture et appareil photo mis à disposition par l'agence).

Connaissances et savoir-faire :

- Analyse sur site et cartographique des trames paysagères, des formes urbaines et architecturales
- Capacités d'analyse, de synthèse et de rédaction
- Aptitude à exprimer en dessin et/ou schéma des principes de bonne intégration paysagère et urbaine
- Maîtrise d'Indesign et d'Illustrator obligatoire (un exercice sera requis lors de l'entretien), usages de base du SIG appréciables

Savoir-être :

- Intérêt pour la mise en œuvre réglementaire et pré-opérationnelle de la qualité des formes urbaines, architecturales et de l'intégration paysagère.
- Rigueur, méthode et capacité d'organisation.
- Aptitude au travail en équipe pluridisciplinaire et en autonomie.

Conditions :

Stage à effectuer à l'addrn, à partir de mai, d'une durée de 3 à 4 mois (dates précises à définir lors de l'entretien) avec indemnités statutaires selon les règles en vigueur, titres restaurant.

Candidature :

À adresser par courrier électronique (brieuxs@addrn.fr) ou par courrier à Agence d'urbanisme de la région de Saint-Nazaire, 24 rue d'Anjou BP 326 – 44615 Saint-Nazaire cedex, **avant le 24 février 2023**, avec CV et lettre de motivation et extraits de travaux. Les entretiens auront lieu première quinzaine de mars pour une réponse définitive le 20 mars au plus tard.
